



## Compte rendu de l'assemblée générale du samedi 5 octobre 2019

Présents à 18h15 : 54 personnes et procurations données par des adhérents à jour de leurs cotisations. Le chorume est atteint. La présidence de séance est assurée par A Rufin, présidente et le secrétariat par MC Magne, secrétaire.

### 1. Le rapport moral est présenté par A Rufin (pj n°1)

Elle souligne que cet exercice est relativement court pour des raisons de cohérence avec la date d'arrêt annuel des comptes de l'association 31/08. La date de début octobre sera maintenue.

L'équipe qui constitue le CA actuel n'est pas nombreuse, mais elle s'est mise au travail dans l'efficacité et la bienveillance.

Tout en étant attentifs à la nécessaire prudence financière, nous avons engagé de nouvelles dépenses : modification du taux horaire de notre chef de chœur, convention avec l'école de musique de Saint marcel, convention avec la SAEM, affiche conçue par un graphiste professionnel, et organisation d'un weekend dans le centre Musiflore à Crupies.

Nous préparons cette année un programme original et exigeant pour des concerts qui seront donnés le 20 octobre à Romans, le 23 novembre à Guilherand-Granges et le 24 novembre à Saint Marcel lès Valence. Maïa a souhaité laisser la direction de l'EVV, et nous nous préparons à un changement de chef de chœur.

### Voté à l'unanimité

### 2. Le rapport d'activité est présenté par MC Magne (pj n°2)

Cette année, nous comptions 60 adhérents. Le Conseil d'administration était composé de 7 personnes.

Malgré une équipe réduite, nous avons pu avancer sur de nombreux points : modification du site internet avec mise à jour des fichiers choristes, modification des statuts de l'EVV, participation à la réunion du comité des usagers organisée par la ville de Valence, participation au forum des associations, convention avec les amis de l'orgue à Romans pour donner un concert le 20 octobre.

Par ailleurs, nous avons organisé 2 weekends de travail, et des petits moments amicaux.

Ce Conseil d'Administration s'est beaucoup appuyé sur l'efficacité des « anciennes », car les « nouveaux » ont pris leurs marques peu à peu... Elles ont réglé le changement des dates et de lieux de répétition, rencontré les différents acteurs extérieurs, anticipé les calendriers...Et nous espérons l'arrivée de nouveaux membres pour mieux répartir la charge de la gestion de notre association.

### Voté à l'unanimité

### 3. Le rapport financier du 01/09/2018-31/08/2019 est présenté par MH Sierra (pj n°3).

**Recettes.** La cotisation reste fixée à 120€. Nous avons comptabilisé 60 inscrits en début octobre 2018. Nous enregistrons 7340€ d'adhésions. Nous avons reçu 500 de subvention de la mairie, comptabilisé 153,51€ d'intérêts bancaires, et 6444€ de recettes pour les 4 concerts de novembre 2018,

soit un total de recettes de 14437.51€

### Dépenses

Le poste des salaires est important 3670€ plus 3638.64€ de charges sociales soit 7308.64€

Le total des dépenses est finalement de 12 755,63€ ce qui donne un solde positif de 1681.88€.

MH Sierra a ensuite fait le point sur les concerts de novembre 2018.

L'utilisation de la billetterie en ligne Helloasso a permis de récolter 40% de préventes. Nous renouvelerons cette année. Les recettes concerts sont de 6444€. Les 4 concerts permettent de dégager un delta positif de 1531.21€ en particulier grâce au concert de Notre-Dame.

Le chiffre « dépenses », annoncé l'an dernier, n'était pas définitif et ne prenait pas en compte les salaires chargés 2505.84€ soit 626.46€ par concert, s'ajoutent les dépenses logistiques et com 2406.93€. Une somme de 422.07 était due à la SACEM pour le programme « Misatango » donné en 2017.

Nous avons décidé :

- La revalorisation du taux horaire de M Paille de 25€ à 30€ car nous avions constaté l'absence d'évolution de ce taux.

- D'établir une convention avec l'Ecole de Musique de Saint-Marcel, pour permettre les répétitions lorsque le conservatoire est fermé,
- De signer une convention SAEM pour 451€. Cette adhésion nous autorise les photocopies des partitions et nous permet de substantielles économies (souligné par S.Thomine).

#### **Voté à l'unanimité**

##### Au niveau du prévisionnel (tableau) :

Le total des recettes est prévu à 11174€ (cotisations, subventions et intérêts bancaires). Les dépenses liées au fonctionnement courant est prévu pour un montant de 10760€.

2200€ par ailleurs seront destinés à l'organisation des concerts de novembre, delta négatif prévu 1786€. Le total des dépenses est donc de 11 174€.

Une quarantaine de choristes ont réglé leur cotisation complète. Il sera urgent de clarifier la date où la cotisation sera due et l'inscrire dans un règlement intérieur conformément aux statuts.

#### **4. Election du Conseil d'Administration :**

A Rufin, MH Sierra, SThomine, C Villette, en fin de mandat se représentent.

CFlorenson, MC Magne et PO. Orion poursuivent leurs mandats.

C Besson, SMelik et FPujol se présentent.

Personne ne demandant le vote à bulletin secret, les candidatures sont adoptées à l'unanimité.

#### **5. Rapport musical**

M. Paille confirme son départ et nous informe qu'un contact a eu lieu avec T. Vernoux. Un entretien aura lieu avec les membres de ce conseil d'administration dès que possible.

Le calendrier des répétitions à venir est reprécisé aux choristes.

La présentation des différents rapports a suscité **remarques et questions**

- Sur la modification des statuts annoncée et qui n'a pas fait l'objet d'une AG préalable. Il est expliqué que cette modification portait uniquement sur la modification de l'adresse de l'association et que les statuts stipulent que dans ce cas, une délibération du Conseil d'Administration suffit à faire enregistrer cette modification.
- Sur le mode d'organisation du concert du 20 octobre: concert partagé avec l'association des Amis de l'Orgue de Saint-Barnard, pour lequel une convention a été établie. Billetterie à l'entrée.
- Sur l'intitulé de la page d'accueil du site internet : la mention « La passion du chant sacré » ne coïncidant pas tout à fait avec le profil du chœur. Le Conseil d'Administration se penchera sur cette question et un brainstorming est lancé, à la recherche d'une expression concise permettant de présenter l'EVV.

L'atmosphère bienveillante et la qualité des échanges engagent à l'optimisme pour les mois à venir. Nous partagerons le plaisir de chanter autour d'un nouveau programme et avec un nouveau chef de chœur.

L'assemblée générale est levée à 19h45.

MC Magne, secrétaire